

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	14 (1926)
Heft:	239
Artikel:	La quinzaine féministe : un échec féministe à la Chambre des Lords. - Pour le suffrage et pour la paix. - Aux Chambres fédérales
Autor:	E.Gd.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-258872

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sur le vu des documents officiels qui viennent de paraître à propos de cette question d'une importance véritablement nationale, décide:

1. De réunir une documentation spéciale sur le problème de l'alcoolisme et de l'école.

2. D'intensifier sans délai dans les cantons romands l'enseignement antialcoolique.

3. De proposer à la conférence des chefs de Département de l'Instruction publique de la Suisse une action de même nature dans toute l'étendue de la Confédération.»

Cours de vacances.

L'habitude se prend de plus en plus de ces réunions estivales, qui groupent autour d'un programme mi-éducatif, mi-récréatif, et dans une localité attrayante, tous ceux et toutes celles que le devoir professionnel retient souvent éloignés des grands mouvements de pensée contemporains, et qui sont heureux de profiter de leurs vacances pour prendre contact, dans une atmosphère de cordialité et de fraternité, avec ceux que préoccupent les mêmes problèmes qu'eux.

Les cours de vacances prévus pour 1926 sont si nombreux que nous ne pourrions les mentionner tous. Citons cependant, en plus du nôtre (Cours de Vacances suffragiste, à Ermatingen (lac de Constance), du 12 au 19 juillet), celui qu'organise à Gland (Vaud), dès le 26 juillet, la Ligue internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté; ceux de la Fédération anglaise des Sociétés pour l'Égalité des droits civiques en juin, en septembre et en octobre; celui de l'Institut Rousseau, à Genève (du 2 au 4 août) (au programme: psychologie enfantine, psychanalyse, études des langues, éducation des enfants anormaux, avec le concours de personnalités de premier ordre et en liaison avec le Bureau International d'Education); et enfin, celui de l'Union Internationale pour la S. d. N., à Genève également, du 23 au 28 août, avec un programme tout à fait attrayant que nous engageons nos lectrices à demander au Secrétariat général de l'Union Internationale (rue de la Toison d'Or, 1, Bruxelles). Et nous en oublisons certainement...

Ce qu'on fait les femmes de Vers Vey.

Ce que viennent de faire les femmes de Vers Vey mérite d'être connu comme exemple d'intelligence, d'esprit d'initiative, de courage et de persévérance.

Vers Vey, chacun ne le sait peut-être pas, est un petit hameau de douze maisons et cent habitants de la commune d'Yvorne, qui se trouve au-dessous d'Yvorne, dans la plaine du Rhône, entre Roche et Aigle, près de la voie ferrée. C'est une très ancienne localité qui, sans doute, doit son nom (*Versum viam* = près de la route) à sa proximité de la voie romaine qui passait près de là. Vers Vey possède un bâtiment d'école. Ce bâtiment était affreux, malsain, inhabitable. Les femmes du hameau — elles sont une quinzaine tout au plus — en voulaient un autre. Elles l'ont. Elles se sont mises à la brèche, ont travaillé, récolté de l'argent, acheté un terrain, fait de nombreuses démarches et obtenu des autorités la construction d'un bâtiment où rien ne laisse à désirer. Comme, une fois le bâtiment construit, il leur restait un peu d'argent, elles ont continué à travailler pour la même cause; elles ont doté l'école du hameau — et elles continueront à le faire — de tout ce à quoi rêve l'école, souvent même à la ville: bibliothèque scolaire, matériel d'expérience scientifique, poids et mesures, lanterne à projections, ect., etc. Voilà ce qu'à Vers Vey sous Yvorne ont fait quelques femmes intelligentes, sensées et pleines de volonté. Ne pensez-vous pas qu'elles mériteraient le droit de vote et l'éligibilité?

S. B.

Bachelière en théologie.

La Faculté de théologie de l'Eglise indépendante de Neuchâtel vient de décerner à Mlle Nelly Houriet le premier grade de baccalauréat qu'une femme y ait obtenu. Ce titre correspond à la licence de la Faculté nationale. La thèse de Mlle Houriet traite de *La femme dans la période gréco-romaine*.

Les féministes roumaines en deuil.

Nous avons le regret d'apprendre le décès de Mme Zoé Romniciano, la vice-présidente du Conseil National des Femmes roumaines, et l'une des féministes les plus en vues de son pays. Ses compétences en matière de protection de l'enfance étaient si généralement reconnues et appréciées, que, dès 1920, le Conseil Municipal de Bucarest l'avait appelée à la direction du service d'assistance de cette ville; et, dès l'entrée en vigueur de la loi reconnaissant aux

femmes la possibilité de faire partie par cooptation des Conseils municipaux, Mme Romniciano fut nommée à l'unanimité membre du Conseil de Bucarest. Les funérailles officielles qui lui ont été faites ont donné la mesure de l'estime et de l'affection qui l'entouraient:

En exprimant ici nos sentiments de sympathie aux féministes roumaines en deuil, nous tenons également à les dire à Mme Hélène Romniciano, secrétaire à Genève de l'Union Mondiale de la Femme et l'une des secrétaires du Conseil International des Femmes, qui est cruellement frappé dans ses affections de famille.

Pour la Paix.

Le Bureau International de la Paix nous informe que le XX^e Congrès Universel de la Paix se tiendra à Genève du 28 août au 3 septembre.

Parmi les questions à l'ordre du jour figurent celle de la composition du Conseil de la S. d. N., celle de la souveraineté des Etats, et celle de l'organisation économique du monde, qui ne saurait être envisagée qu'en tenant compte des intérêts de l'ensemble des peuples.

L'Association nationale suisse pour la S. d. N. participera par une délégation officielle au Congrès.

Dentiste scolaire.

On nous écrit de Neuchâtel:

Notre ville possède une clinique dentaire scolaire dirigée par une dentiste diplômée et une infirmière; le travail de ces dames est très apprécié.

Dentiste de clinique dentaire scolaire, voilà une vocation féminine tout indiquée pour des jeunes filles qui désirent embrasser une carrière libérale. Des enfants ont du plaisir à se faire soigner par une dame et vont joyeusement à leurs rendez-vous. La clinique prenant toujours plus d'extension, nos deux titulaires ne suffisent plus à la tâche; on va leur adjoindre une troisième personne, qui sera une apprentie infirmière-dentiste avec contrat officiel de deux ans et traitement de 40 à 50 fr. par mois. En possession de leur diplôme, des jeunes filles trouveront facilement à se placer, et nous ouvrirons ainsi la voie à une nouvelle carrière féminine.

L. M.

Distinction.

Nous sommes heureuses d'informer nos lecteurs qu'aux examens finaux de médecine de l'Université de Genève, l'autre semaine, c'est une femme, Mme Cécile Bertrand, qui est sortie première, après une brillante série d'épreuves. Mme Bertrand est bien connue dans les milieux suffragistes genevois, puisqu'elle est depuis huit ans l'une des secrétaires de l'Association genevoise pour le Suffrage; aussi sommes-nous certaines que tous les membres de cette Association tiendront à joindre leurs félicitations à celles que nous lui adressons très chaleureusement ici.

AVIS IMPORTANT. — *L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à notre prochain numéro la publication de la fin de notre feuilleton: La vie de Margaret Bondfield, « homme d'Etat ».*

La Quinzaine féministe

Un échec féministe à la Chambre des Lords. — Pour le suffrage et pour la paix. — Aux Chambres fédérales.

Les quotidiens ont annoncé la nouvelle du rejet, pour la seconde fois, par la Chambre des Lords, à une majorité de 45 voix (125 contre 80), du projet de loi reconnaissant aux femmes ayant le titre de pairesse le droit de siéger à la Chambre des Lords. La presse féministe anglaise semblait s'attendre à cet échec — tout en relevant la faiblesse des arguments des adversaires, le principal étant qu'une réforme de l'organisation de la Chambre Haute planant à l'horizon depuis un certain temps, mieux valait attendre le moment de cette réorganisation pour opérer une refonte générale. Ce n'est évidemment pas un motif bien plausible pour exclure les femmes de cette Assemblée, — d'autant plus que, comme le relève *The Woman's Leader*, le nombre croissant des femmes députées aux Communes (rappelons ici la récente élection de Miss Susan

Lawrence) rend plus sensible encore l'absence de femmes à la Chambre des Lords, pour soutenir devant Leurs Seigneuries le point de vue qui a pu inspirer à la Chambre Basse l'élaboration ou la modification de projets de lois touchant directement aux intérêts féminins.

Cet échec correspond d'ailleurs à une tendance antiféministe des milieux gouvernementaux anglais. On reproche beaucoup à M. Baldwin de ne pas tenir la promesse donnée en 1925 d'abolir au cours de la présente législature les restrictions encore existantes au vote intégral des femmes, et notamment cette différence d'âge, qui permet de voter à des jeunes gens de 21 ans, et qui exclut du scrutin les femmes de moins de 30 ans. C'est pour rappeler au Premier sa promesse de façon plus impressionnante que par des interpellations aux Communes, ou par des députations — qu'il a d'ailleurs refusé de recevoir — qu'a été organisée une grande manifestation pour le 3 juillet dernier. L'après-midi de ce jour-là, des femmes de tout âge, de tous les partis politiques, de tous les milieux sociaux représentant plus de 40 Associations de tout ordre, se sont réunies sur l'Embankment, et se sont rendues en procession à Hyde Park, où a eu lieu un meeting en plein air, de dimensions inusitées, au cours duquel, du haut d'estrades, des oratrices de toutes les tendances, tels que Mrs. Corbett Ashby, notre Présidente internationale (l'Alliance internationale pour le Suffrage était représentée dans le cortège), Miss Margaret Bondfield, le chef travailiste, Miss Eleanor Rathbone, Miss Ellen Wilkinson, députée socialiste aux Communes, Miss Maude Royden, Miss Macmillan, M. Pethick-Lawrence, Miss Fraser, Miss Picton-Turberville, toutes bien connues des congressistes de Paris, et une foule d'autres encore ont pris la parole. On a travaillé depuis des semaines à l'organisation de cette manifestation, à laquelle nous souhaitons de tout cœur les plus brillants résultats.

* * *

Les cortèges et les manifestations en plein air sont, en effet, une coutume si bien établie de la vie politique anglaise, que c'est aussi à une démonstration de ce genre qu'ont recouru les femmes pacifistes en organisant, durant le mois de juin, un vaste « pèlerinage » en faveur de la paix à travers toute l'Angleterre. Rien de pareil ne s'était fait à notre souvenir depuis les grands « pèlerinages » suffragistes des temps d'avant-guerre. Parties d'Ecosse, du Pays de Galles, de Cornouailles, du Yorkshire, des villes du Sud, toutes ces femmes, qui avaient cheminé pendant bien des jours à travers les campagnes de la vieille Angleterre, en organisant sur leur passage des meetings en faveur de la paix et de la Société des Nations, sont enfin arrivées à Londres le 19 juin, et se rencontrant en un cortège immense et pittoresque, se sont aussi dirigées sur Hyde Park, où a eu lieu, autour de 22 estrades, une imposante manifestation. La résolution suivante, mise aux voix, a été votée avec acclamations :

« Nous, participantes et organisatrices du pèlerinage de la paix, croyant fermement que les différends d'ordre international doivent être réglés par la loi et non par la guerre, nous insistons auprès du gouvernement de Sa Majesté pour qu'il consente à ce que soient soumis tous les différends à la conciliation et à l'arbitrage, et que, se mettant à la tête de la Conférence proposée du Désarmement, il montre ainsi que la Grande-Bretagne n'entend pas en appeler à la force. »

Peut-être, ainsi que le constate un peu mélancoliquement notre confrère *Time and Tide*, est-il contradictoire de parler d'arbitrage en matière internationale dans un pays, qui a justement si grand besoin à régler pacifiquement un énorme différend intérieur de toute importance économique?... Toutefois, nous admirons le courage et l'énergie des femmes qui prouvent leur idéal de paix autrement que par des parlotes dans de confortables fauteuils, et qui savent, au prix de fatigues et d'efforts, toucher le cœur même des populations en faveur des grands principes d'entente internationale. Méthodes anglo-saxonnes? soit, et nous ne proposons pas de les accimier chez nous. Mais, en cette matière, comme en celle de suffrage, ne nous tenons-nous pas aussi chez nous trop en dehors des grands mouvements populaires, et ne nous limitons-

nous pas trop aux quatre murs de nos salles de conférences ou d'assemblées, sans songer à atteindre « l'homme — et aussi la femme — dans la rue »?

* * *

Les Chambres fédérales ont terminé leur session de juin sans avoir abordé les sujets qui nous intéressaient spécialement à leur ordre du jour: la révision du régime des alcools, et, dans la loi sur le statut des fonctionnaires, le fameux article 55 touchant au droit au travail de la femme mariée. Sur ce même sujet, le Grand Conseil de Genève a définitivement voté la loi proposée par M. Oltramare, en lui apportant certaines atténuations heureuses, mais en lui laissant son caractère de mesure d'exception contre les femmes, que nous ne cesserons pas de déplorar. Nous reviendrons d'ailleurs sur ce sujet dans notre prochain numéro.

Citons encore aux Chambres fédérales les débats sur la S. d. N., amenés à la fois par le rapport du Conseil fédéral sur la dernière Assemblée, et par les incidents fascistes et antifascistes de Genève. Et si la profession de foi en faveur de la S. d. N. d'un de ses anciens adversaires, M. Paul Graber, est un réconfort, surtout étant donné l'influence dont jouit M. Graber dans son parti, il est triste de constater combien il est encore de nos parlementaires, et derrière eux de journalistes et d'hommes et de femmes, qui ne comprennent pas la signification de l'organisme de Genève. Ceci au point que nous nous demandons, en comparant cette mentalité avec celle des participantes anglaises au « pèlerinage pacifiste » dont nous parlions plus haut, s'il est un pays où nous, femmes conscientes de nos responsabilités de cet ordre, avons davantage à travailler pour la S. d. N. que dans le pays justement où elle a son siège?...

E. Gd.

XVe Assemblée générale annuelle de l'Association suisse pour le suffrage féminin

Il y a plusieurs raisons d'être suffragiste. L'une d'elles ne serait-elle pas de faire, d'année en année, un voyage de découverte à travers la Suisse, et d'être reçue partout en amie, avec la plus tendre sollicitude et le plus cordial des sourires?...

Sur les quais de Lucerne s'achève le voyage des déléguées, plus ou moins lointaines; mais toute fatigue s'évanouit: la jolie ville ressemble à l'un de ces palais enchantés où les portes s'ouvrent toutes seules, et où des mains gracieuses vous montrent le chemin: ce miracle, modernisé, s'accomplit par les jeunes éclaireuses, qui, d'un geste mignon et précis, vous font passer, par deux ou trois étapes, de la gare à la salle du Grand Conseil, où vous arrivez, toutes formalités remplies.

La séance ne fait que continuer ce début idyllique. Le rapport présidentiel mentionne bien quelques difficultés, mais déjà surmontées. Les fameux articles 4 et 55 du statut fédéral des fonctionnaires ont perdu leur aiguillon, grâce aux démarches faites. Quelques avantages ont été acquis: les femmes de Bâle-Campagne vont être éligibles en matière d'école, d'assistance et d'église; les Vaudoises ont des preudess-femmes; les Neuchâteloises comptent entrer dans les autorités de tutelle; les Genevoises ont la promesse d'un projet de loi gouvernemental sur le suffrage féminin municipal. Par deux fois déjà, la manne américaine s'est répandue chez nous, permettant d'intensifier la propagande. Les liens se resserrent, qui nous unissent aux autres Associations féminines; et les relations internationales nous soutiennent. Sans être brillantes, nos finances s'équilibrent. Nous avons mangé le fonds du Congrès, c'est vrai, mais l'avenir y pourvoira. Mme Leuch adresse une admonition aux sections qui ne s'acquittent pas de leurs devoirs financiers avec toute la rigueur voulue. Le Fonds Leslie nous a valu plus que ses promesses, soit du côté des Etats-Unis, par le bénéfice sur le change, soit du côté suisse, par les recettes, qui ont dépassé le chiffre fixé.

Les rapports de Mme Gourd et de Mme Leuch sont adoptés, puis les regards se portent vers l'avenir. Par la voix de Mme Zwhalen, la section vaudoise, qui va fêter ses 20 ans, invite